

Diabétologie
Education diabète gestationnel

Autorisation ARS février 2011

Déclaration ARS 30 novembre 2022

	Description
Nom du coordonnateur	Dr Catherine BRISARD
Composition de l'équipe d'ETP	Equipe pluridisciplinaire composée de : Endocrinologues, diabétologues Infirmières Diététicienne
Coordonnées pour informations et prise de RDV	Secrétariat Consultations (03.85.91.00.23 - Poste en interne 22.00.23
Lieu de consultation	Centre Hospitalier William MOREY 4, rue du Capitaine Drillien - CS 80120 71100 CHALON SUR SAONE Cedex Service de consultation Niveau 3 - Ascenseur C
Objectifs du programme	<ul style="list-style-type: none"> - Réduire les complications materno-fœtales et l'apparition ultérieure de DT2. - Favoriser l'adhésion au suivi régulier, au traitement et mesures hygiéno-diététiques. - Favoriser l'autonomie de la patiente dans la gestion quotidienne de son diabète. - Maintenir ou améliorer la qualité de vie.
Population cible	- Femmes enceintes dépistées.
Démarche éducative	<p>Elle repose sur :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Un examen clinique, une analyse des résultats biologiques, un diagnostic éducatif, une information théorique concernant le diabète gestationnel et ses implications fœto-maternelles. La consultation est complétée par : - Une séance collective d'éducation pratique à l'auto-surveillance glycémique au moyen de lecteurs de glycémie. - Une séance collective d'éducation dédiée à la gestion de l'équilibre alimentaire. <p>Cette prise en charge est complétée par :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Un suivi hebdomadaire des résultats glycémiques, assuré par les médecins et les infirmières (par téléphone ou mail) avec l'aide de l'application myDiabby qui permet une transmission régulière des données. - Un accompagnement éducatif dédié au suivi diététique assuré par la diététicienne lorsque cela est nécessaire. - Une éducation dédiée à la mise en place d'une insulinothérapie en cas de nécessité. - Une consultation diététique de suivi post-partum pendant le séjour à la maternité. - Une consultation à 3 mois si les résultats de l'HGPO sont perturbés. Le suivi individualisé est assuré de façon hebdomadaire par contact téléphonique pour le recueil des données glycémiques et l'évaluation diététique continue.